

D. 2022/548 (1)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Signature de conventions de prêt dans le cadre de l'exposition «Mon école, son histoire»

P.J. : - 1 projet de délibération
- 2 projets de convention de prêt et leurs annexes

La ville de Nouméa organise en septembre 2022, durant le mois du Patrimoine, l'exposition «Mon école, son histoire» qui se déroulera au Musée de la Ville et qui rendra hommage aux personnalités ayant donné leur nom à une école de la commune.

Pour mémoire, l'exposition proposée en 2021 avait dû être suspendue une semaine après son commencement, en raison du confinement.

Cette opération, qui concerne 37 écoles dont 2 maternelles, a fait l'objet d'une collaboration avec les équipes enseignantes, les conseillers municipaux juniors, les partenaires institutionnels, les associations, les étudiants de l'université de la Nouvelle-Calédonie ainsi que les services municipaux de la Ville. Les Calédoniens, dans leur ensemble, ont également été appelés à contribuer à cet événement afin de pouvoir recueillir des témoignages mais également des objets permettant d'aménager la salle d'exposition.

Aussi, à partir des nombreux documents prêtés (par les archives communales, le Musée de la Ville, les associations historiques, les collectionneurs et les particuliers), les élèves de chaque école, aidés de leurs enseignants, ont rédigé la biographie du personnage qui a donné son nom à leur école et relatent les particularités ou les anecdotes sur l'école, connues ou non du public.

Par ailleurs, afin de recréer une ambiance de classe dans la salle d'exposition, l'Association Témoignage d'Un Passé (ATUP) et le collectionneur Louis-Georges VIALE sont sollicités pour le prêt de mobiliers, documents, photos, objets et livres. A cet effet, une convention de prêt doit être établie avec chaque partie.

L'ATUP et Monsieur Louis-Georges VIALE s'engagent à prêter gratuitement les objets, mobiliers et documents cités en annexe des conventions.

En contrepartie, la ville de Nouméa s'engage à prendre en charge :

- l'assurance de tous les objets, mobiliers, documents prêtés et leur mise en place en salle d'exposition au Musée de la Ville ;
- le transport aller et retour du lieu de stockage au Musée de la Ville, de tous les objets, mobiliers, documents prêtés.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer avec l'ATUP et avec Monsieur Louis-Georges VIALE, les conventions définissant les obligations respectives des parties lors dans le cadre de cette exposition.

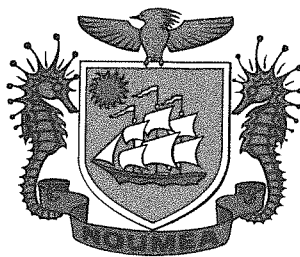
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 25 mai 2022

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

D. 2022/548 (N)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 14 juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Warren NAXUE	Mme	Christine BELLET
DATE DE CONVOCACTION	Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
08.06.2022	Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Muriel GERMAIN
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Christiane SARIDJAN
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Magali MANUOHALALO
08.06.2022	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Jérémy KATIDJO-MONNIER
	M.	Christophe DELESSERT	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Charlotte THAIWE	Mme	Veylma FALAE
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Emmanuel BERART
	M.	Bruno CAPY	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Davina FAUA
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Tristan DERYCKE	Mme	Stéphanie PAIMAN
conseillers en exercice	: 53	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Claude CHARLOT
		Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
Nombre de présents	: 36	M.	Marc ZEISEL	M.	Patrick SAKOUMORI
Nombre de votants	: 52	M.	Michel FONGUE	M.	Daniel HINSCHBERGER
(16 procurations)		Mme	Janine BAJON	M.	Joseph BOANEMOA
		Mme	Vaimoé ALBANESE	Mme	Christine LE SAINT
		Mme	Cindy PRALONG	Mme	Jeanne POELLABAUER
		M.	Luc BRUN		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/ 548
autorisant la signature de conventions de prêt dans le cadre de l'exposition
«Mon école, son histoire»

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **14 JUIN 2022**
Calédonie,
VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-
VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la note explicative de synthèse n° 2022/64 du 25 mai 2022,
mai 2022,
La commission de la solidarité, jeunesse, culture et sport entendue en séance du 31
Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer avec l'Association Témoignage d'Un Passé et avec Monsieur Louis-Georges VIALE, les conventions de prêt pour la mise à disposition à titre gracieux d'objets, de mobiliers, de documents pour l'exposition «Mon école, son histoire».

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyen» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et notifiée à l'Association Témoignage d'Un Passé et à Monsieur Louis-Georges VIALE.

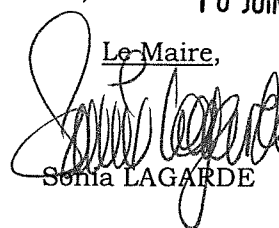
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **14 JUIN 2022**

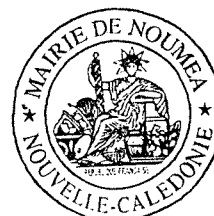
POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **16 JUIN 2022**

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.V.C.E.S. (S.V.E.)	- 1
A.T.U.P.	- 1
M. Louis-Georges VIALE	- 1

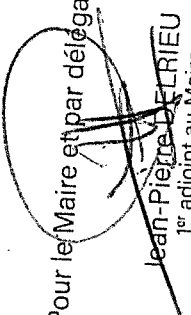
Le Maire,

Sonia LAGARDE



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **17 JUN 2022**
au Commissaire Délégué
et notifié le **22 JUN 2022**
~~et par publicité~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Jean-Pierre FELRIEU

^{1er} adjoint au Maire
chargé de la coordination municipale,
des ressources humaines, de l'action éducative,
de l'insertion et de la prévention de la délinquance

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Conventions de prêt Mon école mon histoire

Date de transmission de l'acte : 17/06/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 17/06/2022

Numéro de l'acte : 2022-548 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20220614-2022-548-DE

Date de décision : 14/06/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture